

09

EMPLACEMENTS
RÉSERVÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

CAHIERS DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

MODIFICATION N°1 DU PLUI
APPROUVÉE LE 17 SEPTEMBRE 2026

PLUI ARRÊTÉ LE **05.12.19**

PLUI APOUVÉ LE **25.03.21**

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION D'APPROBATION
DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DU SUD DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2026, LE PRÉSIDENT, MICHEL SEROUX



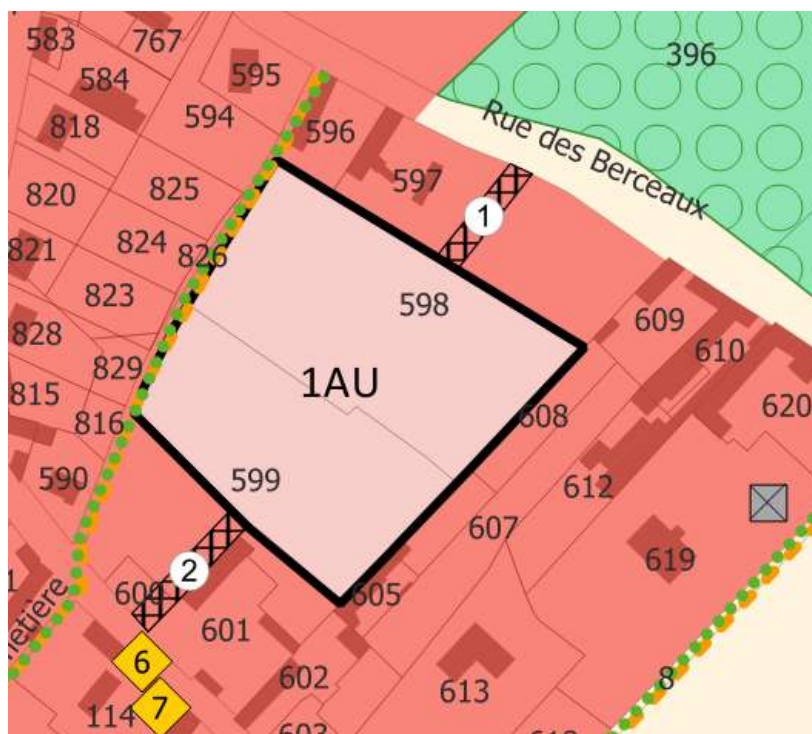
Sommaire

Table des matières

Sommaire	2
1. Bavincourt	3
2. Beaudricourt.....	4
3. Couturelle	5
4. Humbercamps	6
5. Liencourt.....	6
6. Mondicourt.....	7
7. Pas-en-Artois	8
8. Sarton	9
9. Saulty	10
10. Warlincourt-lès-Pas	11
11. Warluzel.....	12

1. Bavincourt

Il s'agit de deux emplacements réservés pour des accès, d'une surface de 310 et de 374m², sur les parcelles OD598, 600 et 599.



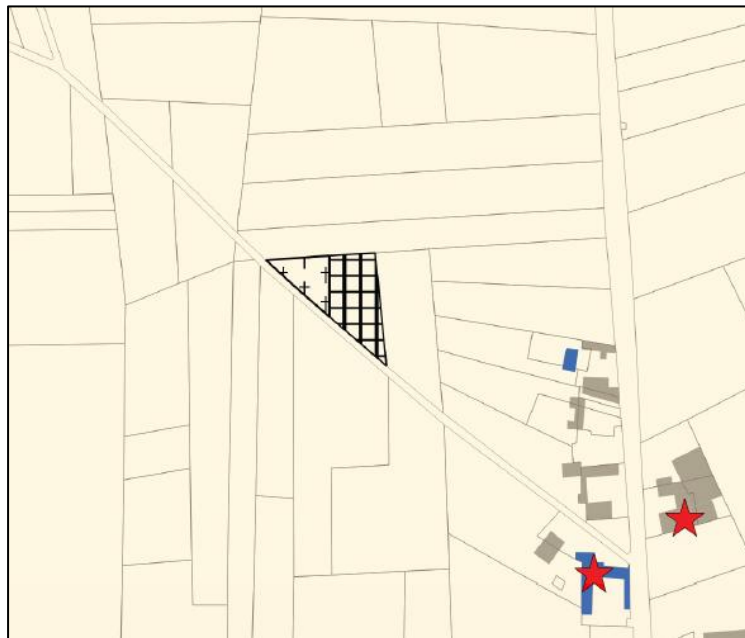
Extrait du plan de zonage de la commune de Bavincourt



Extrait du cadastre

2. Beaudricourt

Il s'agit d'un emplacement réservé pour l'extension du cimetière, d'une surface de 1593 m², situé sur la parcelle cadastrale B 180.



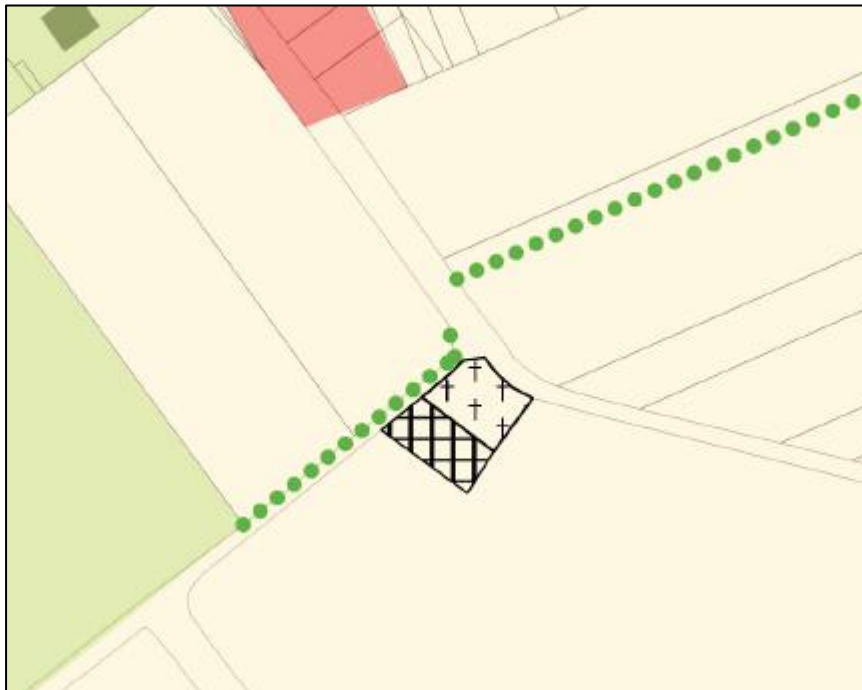
Extrait du plan de zonage de la commune de Beaudricourt



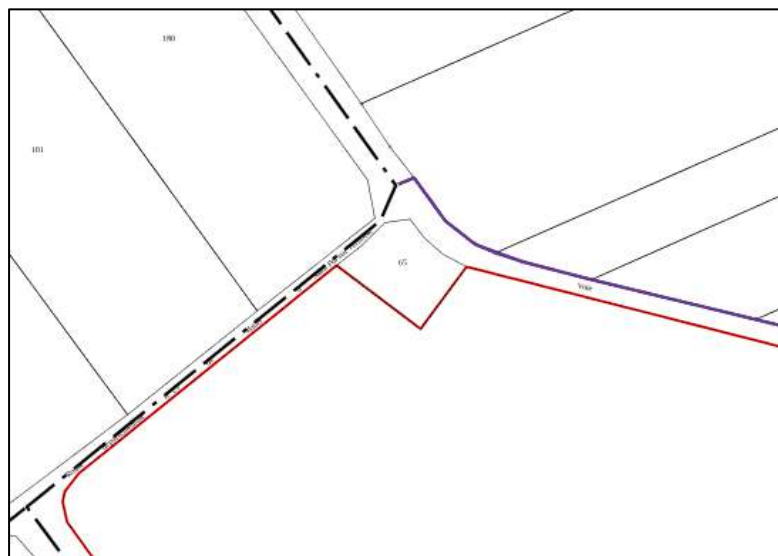
Extrait du cadastre

3. Couturelle

Il s'agit d'un emplacement réservé pour l'extension du cimetière, d'une surface de 1039 m², situé sur la parcelle cadastrale A 66.



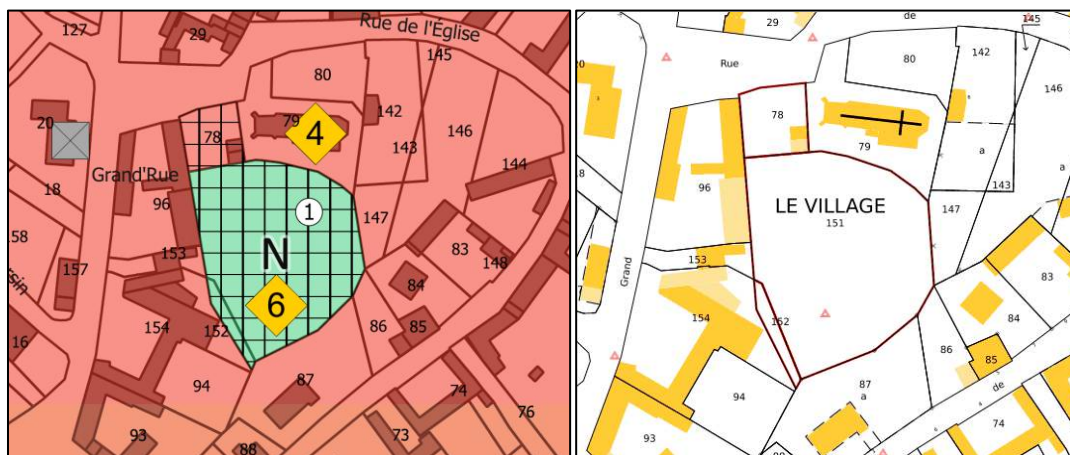
Extrait du plan de zonage de la commune de Couturelle



Extrait du cadastre

4. Humbercamps

Il s'agit d'un emplacement réservé pour l'aménagement et la valorisation de la motte féodale à des fins touristiques et culturelles, d'une surface de 3018 m², situé sur les parcelles cadastrales A 78, AA 151 et AA 152.



Extrait du plan de zonage de la commune de Humbercamps et extrait du cadastre

5. Liencourt

La commune de Liencourt est concernée par deux emplacements réservés :

- Le n°1 pour la défense incendie, de 115 m², situé sur la parcelle cadastrale AA 76.
- Le n°2 pour l'extension du cimetière, de 509 m², situé sur la parcelle cadastrale AB 111.



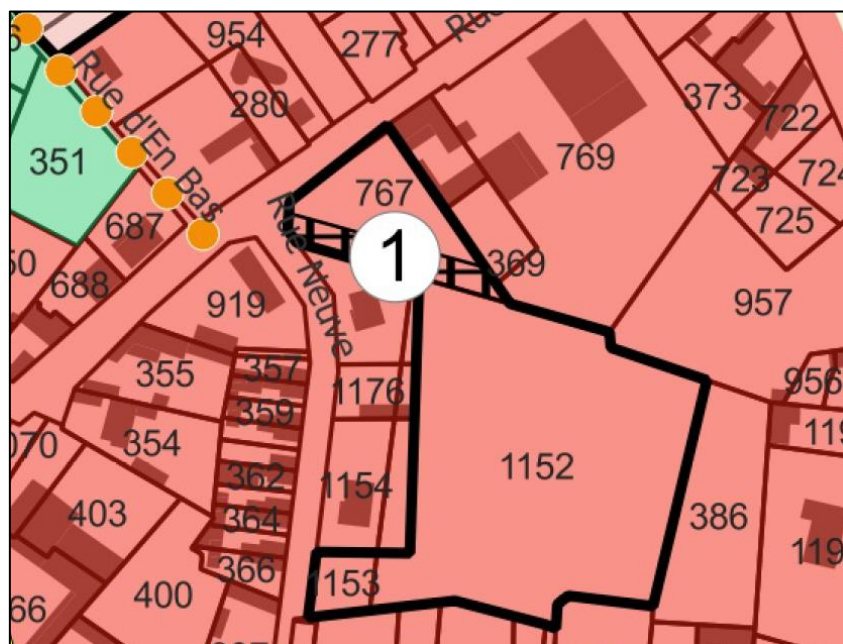
Extrait du plan de zonage de la commune de Liencourt et extrait du cadastre



Extrait du plan de zonage de la commune de Liencourt et extrait du cadastre

6. Mondicourt

La commune est concernée par un emplacement réservé, destiné à une voie d'accès, d'une surface de 447m², sur la parcelle B767.



Extrait du plan de zonage de la commune de Mondicourt



Extrait du cadastre

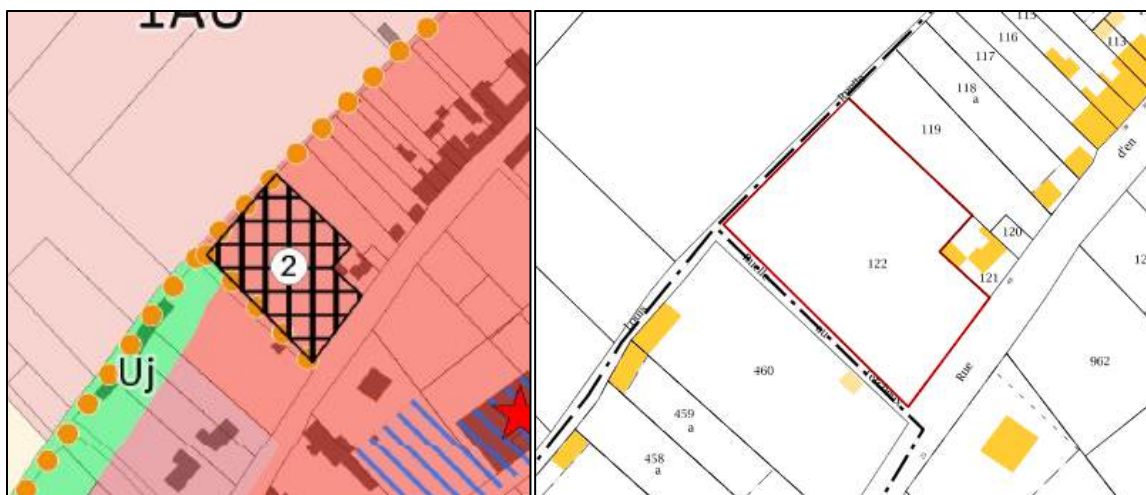
7. Pas-en-Artois

La commune de Pas-en-Artois est concernée par deux emplacements réservés :

- Le n°1 pour de l'accès, de 489 m², situé sur la parcelle cadastrale D 677.
- Le n°2 pour de l'équipement public, de 2511 m², situé sur la parcelle cadastrale D 122.



Extrait du plan de zonage de la commune de Pas-en-Artois et extrait du cadastre

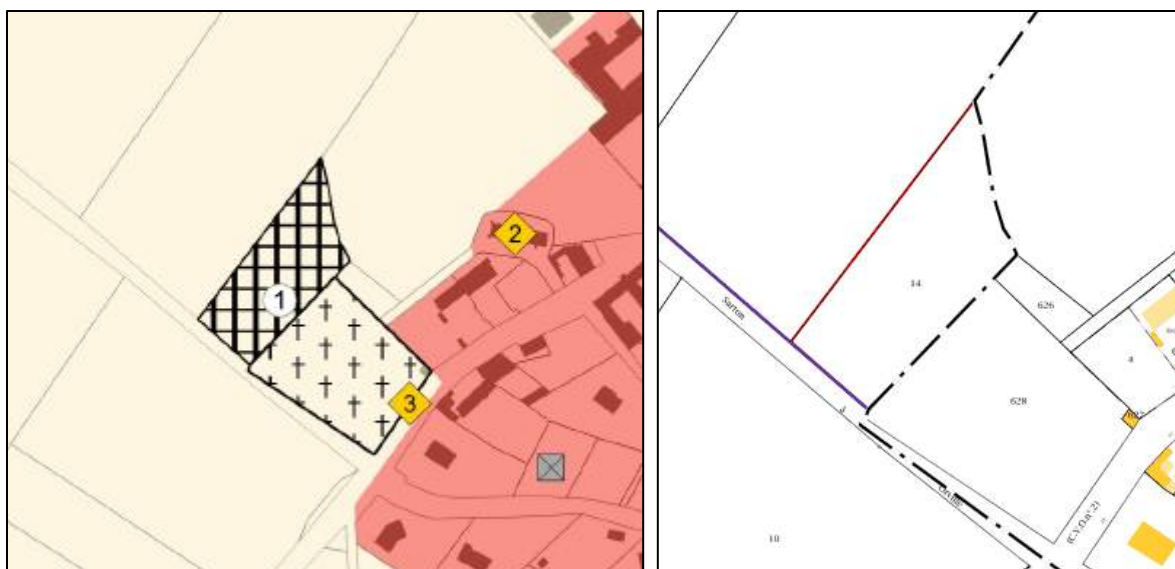


Extrait du plan de zonage de la commune de Pas-en-Artois et extrait du cadastre

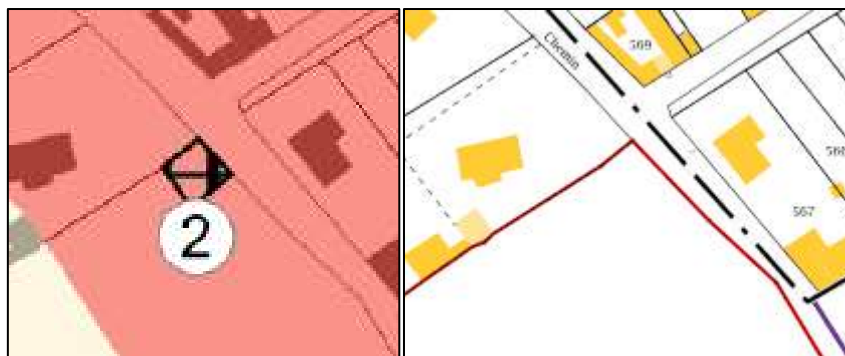
8. Sarton

La commune de Sarton fait l'objet de trois emplacements réservés :

- Le n°1 pour l'extension du cimetière, de 2841 m², situé sur la parcelle cadastrale ZE 14.
- Le n°2 pour la défense incendie, de 98 m², situé sur la parcelle cadastrale ZE 21.
- Le n°3 pour la défense incendie, 53 m², situé sur la parcelle cadastrale ZE 32.



Extrait du plan de zonage de la commune de Sarton et extrait du cadastre



Extrait du plan de zonage de la commune de Sarton et extrait du cadastre



Extrait du plan de zonage de la commune de Sarton et extrait du cadastre

9. Saulty

La commune de Saulty fait l'objet de deux emplacements réservés :

- Le n°1 pour de l'espace vert, de 869 m2, sur la parcelle cadastrale F 444.
- Le n°2 pour de l'équipement public, de 349 m2, sur la parcelle cadastrale E 691.



Extrait du plan de zonage de la commune de Saulty et extrait du cadastre

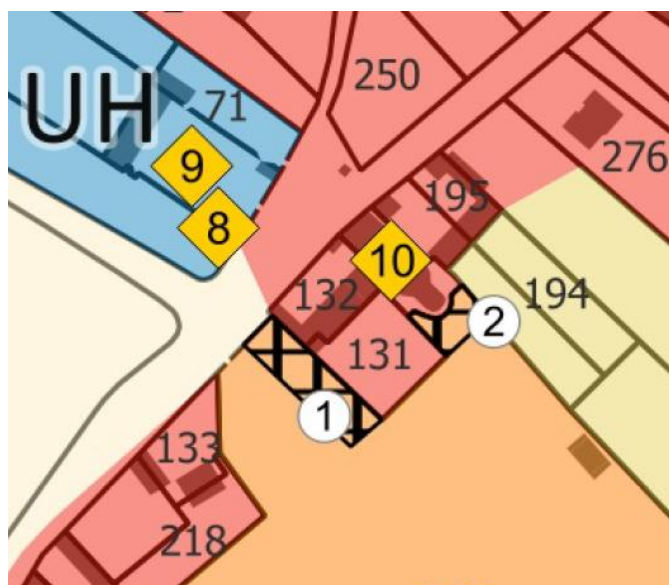


Extrait du plan de zonage de la commune de Saulty et extrait du cadastre

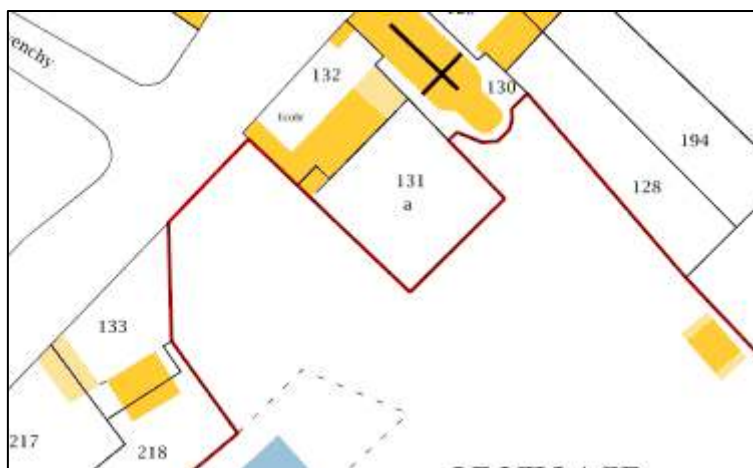
10. Warlincourt-lès-Pas

La commune de Warlincourt-lès-Pas fait l'objet de deux emplacements réservés :

- Un pour un l'accès, de 364 m², situé sur la parcelle cadastrale B 307.
- Un pour un espace vert, de 142 m², situé sur la parcelle cadastrale B 307.



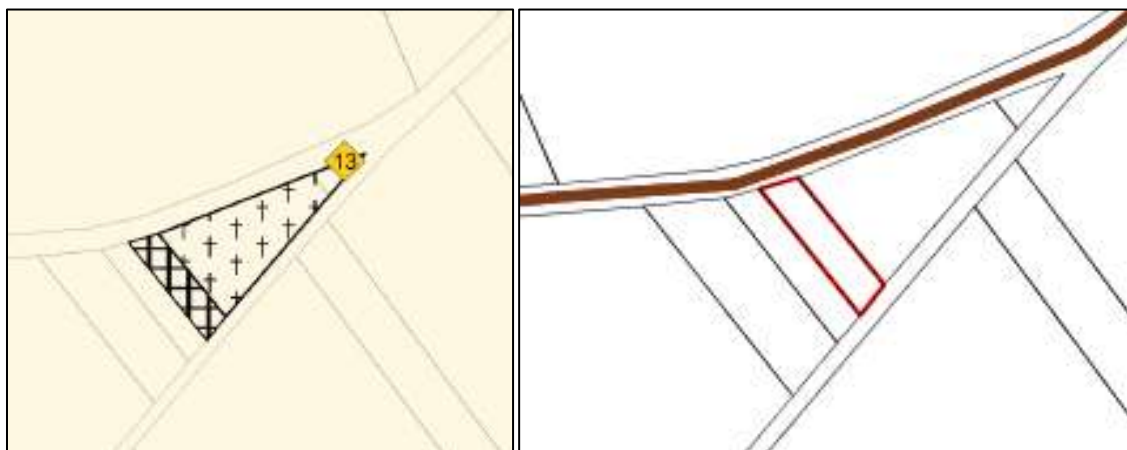
Extrait du plan de zonage de la commune de Warlincourt-lès-Pas



Extrait du cadastre

11. Warluzel

Il s'agit d'un emplacement réservé pour l'extension du cimetière, de 816 m², situé sur la parcelle cadastrale ZD 5.



Extrait du plan de zonage de la commune de Warluzel et extrait du cadastre